

## Tribunes publiées dans le Journal n°70



Sylvie Violet

Majorité municipale

Sans quelques jours, l'Office national des forêts (ONF) officialisera le renouvellement de la concession pour le centre de vacances de la Barre-de-Monts, après plus d'un an d'attente, permettant ainsi d'occuper le site sur lequel notre centre est installé. Ce renouvellement tant espéré était un préalable essentiel à l'amélioration de notre site. En effet, ladite concession va être signée pour une période de 30 ans.

Ainsi, notre ville va pouvoir se projeter sur le long terme et mettre en place un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) afin d'améliorer les conditions d'accueil de ce centre de vacances qui nécessitait de lourds travaux depuis de nombreuses années. Ces investissements vont ainsi permettre d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants du Blanc-Mesnil, mais également les seniors ou encore les enfants des villes alentour.

Par ailleurs, nous réfléchissons également à faire de ce centre de vacances magnifiquement situé, à 5 minutes de la mer, un lieu d'excellence au sein duquel nous pourrions accueillir des séminaires d'entreprises et des initiatives tout au long de l'année pour rentabiliser les investissements de la Ville. Enfin, nous n'avons pas attendu le renouvellement de la concession pour faire vivre les centres de vacances de la ville et notamment celui de la Barre-de-Monts avec la mise en place de l'opération summer Camp qui a permis aux jeunes Blanc-Mesnilois de découvrir la culture et la langue anglo-saxonnes, grâce à des professeurs natifs de ces pays. À l'arrivée de la nouvelle municipalité en 2014 certains, dans la mauvaise foi la plus complète, promettaient la fermeture des centres de vacances, en réalité nous leur redonnons vie.



Anne-Marie Delmas

« Vert et Ouvert »

Supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts. » était l'action 15 de l'agenda 21 voté en 2010, à l'unanimité donc aussi par Monsieur le Maire. Cette action avait plusieurs buts : anticiper la loi Labbé qui prévoyait leur interdiction et surtout protéger au plus vite techniciens de la ville et habitants en ne leur imposant plus l'inhalation de ces produits. Les herbicides, fongicides et pesticides n'ont pas fait l'objet d'études, lors de leur mise en circulation, au sujet de leurs conséquences pour la santé humaine sur le long terme.

Depuis, au vu de certaines pathologies en nombre croissant dans des secteurs géographiques et/ou professionnels ; des chercheurs indépendants ont étudié les effets de l'exposition à de petites doses répétées régulièrement. On connaît maintenant leur nocivité en tant que perturbateurs de la reproduction et leur neuro-toxicité. Certains sont cancérigènes. Personne ne peut l'ignorer. Seul l'attrait de l'argent pousserait les industriels de la chimie à nier l'évidence.

Il s'agit du même type de scandale que celui de l'amiante où des dizaines d'années ont passé entre la preuve de la dangerosité et l'interdiction du produit, entraînant des milliers de morts. Comment prouver, quand vous avez 80 ans, que votre maladie d'Alzheimer ou de Parkinson a été favorisée par les produits inhalés au travail ou sur votre lieu d'habitation des années auparavant ? Il reste la tristesse des familles et les dividendes des actionnaires !



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe « Blanc-Mesnil au cœur »

La coûteuse communication de la municipalité autour du salon local de l'immobilier interroge. Moins on en fait, plus on en dit... Il semble que ce salon soit motivé par les difficultés des promoteurs à vendre leurs juteuses opérations. Que le maire tente de mettre en avant la ville et ses atouts est légitime. On sourit néanmoins quand on constate que ces atouts résultent de choix faits par les municipalités précédentes (équipements culturels, métro, parc urbain, etc.) mais peu importe.

Posons les bonnes questions : 3 000 nouveaux logements soit 9 000 habitants de plus. Pourquoi et pour qui ce bétonnage intensif est-il en œuvre ? Certainement pas pour les 8 000 Blanc-Mesnilois confrontés à un problème de logement, en attente d'une solution, et qui n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété. La volonté exprimée et confirmée par le maire de faire venir « des personnes plus fortunées » ne vise pas à la mixité sociale. Une telle flambée immobilière aura pour conséquence, bien connue dans d'autres territoires, de chasser les populations les plus modestes. Ce sont les employés, les ouvriers et les retraités qui en seront les premières victimes.

La poussée démographique va nécessiter des équipements publics. Comment seront-ils financés ? Sur quels terrains ? Où a été discutée l'architecture pseudo « Haussmannienne » imposée par les seuls goûts du maire ? Le bradage du patrimoine foncier de la ville au profit des promoteurs mérite bien plus un débat public qu'un salon de l'immobilier.

Nous contacter : [blancmesnilaucoeur@gmail.com](mailto:blancmesnilaucoeur@gmail.com)